

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. FranklinAbonnement
annuel } 10 francs.SIEGE SOCIAL A LYON :
33. Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2683 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions***Ont été admis à la séance du 8 février :*MM. Dethève, Verdet, M^{lle} Robert, MM. Houdaille, Mata, Goffart, Kostitch, Plavilstshikov.**ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance générale du Lundi 22 Février 1926, à 17 heures1^o *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 8 février.*2^o *Présentation de :*

M. Ligier (G.), professeur au Collège, 37, rue aux Fèvres, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), par MM. Riel et Nicod.

SECTION BOTANIQUE**ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance du Mardi 23 Février, à 20 heures

Présentation de Lichens et plantes fraîches.

M. MEYRAN. — Sur la dispersion de l'*Eryngium alpinum*.M. THIÉBAUT. — Variations du *Salix rubra* dans la région lyonnaise.

Communications diverses.

« Bien certainement cette évasion au delà du cercle banal où tant d'autres se recroquevillent, est un des charmes des livres du D^r LOCARD. On coupe la première page et le volume n'est plus quitté jusqu'à libération du dernier feuillet.

« C'est ce qui se fera pour *le Crime et les Criminels*.

« Son sujet ? L'auteur le résume comme suit dans son avant-propos :

« Apprendre aux honnêtes gens à connaître assez les criminels pour savoir « s'en défendre.

« Je ne prétends pas du tout indiquer ici des recettes infaillibles pour « n'être point cambriolé ou pour n'être pas victime des rats d'hôtel. Encore « y a-t-il quelques moyens de se défendre.

« Puis quand l'accident est arrivé, il y a des précautions à prendre pour « faciliter les recherches...

« Le plan de ce livre sera donc celui-ci. Je parlerai d'abord du milieu « criminel, de ses mœurs, de sa langue qui est l'argot ou plutôt le jar, de « son art qui est le tatouage, de ses procédés de correspondance secrète : « j'aborderai la douloureuse question de l'enfance criminelle et je dirai « comment l'armée du mal se recrute.

« Je compte ensuite passer en revue les divers spécialistes du vol et de « l'escroquerie : vanterniers, voleurs au frie-frac, escarpes, tireurs, étala- « gistes, caroubleurs, voleurs à l'américaine, voleurs au trésor, carreurs, « perceurs de murailles et pileurs de villas.

« Brièvement je montrerai comment opèrent les faux-monnayeurs et les « diverses sortes de faussaires. Incidemment, je dirai un mot des auteurs « de lettres anonymes. Puis ce sera un court aperçu des crimes de sang.

« Enfin, j'indiquerai comment est organisée la répression, comment on « découvre la piste du criminel, comment on le pourchasse et comment on « l'atteint. Et je dirai aussi quel rôle les méthodes techniques apportées par « les laboratoires de police jouent aujourd'hui. »

M. MAYET complète cet exposé par le résumé d'un des chapitres les plus curieux du volume : celui qui traite du vol au trésor... espagnol.

3^o Discussion ouverte : *L'Interprétation des rêves*.

Le D^r MAYET, ainsi qu'il lui avait été demandé à la précédente séance où il avait exposé « Le complexe d'Édipe dans la doctrine de Freud », indique ce qu'il faut entendre par l'interprétation des rêves dans le domaine de la psychologie et de la psychiatrie. Cette interprétation « scientifique » n'est pas une *Clef des Songes* perfectionnée. C'est l'utilisation du rêve pour arriver à la connaissance de l'« inconscient » que le sujet ne peut, ou même ne veut pas connaître.

FREUD a dit un peu théâtralement : L'interprétation des rêves est la voie royale qui conduit à la connaissance de l'inconscient dans la vie psychique. Il y a là une réelle part de vérité.

L'aliéné bâtit son délire avec son caractère mystique, ou défiant, ou orgueilleux et égocentriste, ou expansif et euphorique. Il perd le contrôle de ses pensées et les étale. Il ouvre tout grand son « jardin secret » et pour cela, il devient inadapté à la vie sociale et doit être interné.

Le rêve représente les remous de l'âme humaine qui ramènent à la surface ce qui est refoulé par la conscience dans les profondeurs de l'inconscient. Un certain contrôle de celle-ci subsiste cependant et pour y échapper d'une part, comme d'autre part pour assurer le calme du sommeil en transformant les sensations pénibles en impressions agréables, le rêve crée ou utilise un

symbolisme extrêmement complexe. C'est ce symbolisme qui rend si difficile, souvent, l'interprétation des rêves.

Pour FREUD, celle-ci est impossible si on ne fait pas intervenir la notion du *pansexualisme*. Tous les rêves sont dominés par un symbolisme sexuel

Rêve-t-on des serpents ? le serpent est un symbole phallique indiscutable — depuis le serpent qui tenta Ève — à travers les millénaires de l'humanité traditionaliste.

Rêve-t-on d'une bague, d'une alliance ? symbolisme féminin passé dans les rites du mariage : l'anneau d'or — ou, aujourd'hui de platine enchâssant des diamants, — est l'emblème du don total de la femme. Il n'est pas à insister.

Le rêve est, sous sa forme symbolique, une réalisation de désirs où domine une sexualité d'autant plus intense que pendant la veille, elle est refoulée, insatisfaite ou déviée.

Devons-nous emboîter le pas aux Anglo-Saxons qui sont en train de faire de la doctrine de Freud, un nouvel évangile — et quel évangile ! A nous, Français, c'est impossible. Sans doute l'élément sexuel est important dans le rêve comme il l'est dans la vie courante, mais il y a dans nos rêves quotidiens, pendant nos huit heures de sommeil, autre chose que la mise en liberté de cet élément, fût-ce pour rendre agréable le sommeil et éviter le réveil prématuré du dormeur.

Le rêve est conditionné par mille excitations périphériques : audition, sensibilité tactile, odorat, etc., et par mille impressions cénesthésiques sans cesse renouvelées au cours du sommeil. Il procède des images-souvenirs des jours précédents qui s'enchaînent avec une déconcertante rapidité à celles qui gisent dans les profondeurs de l'oubli. Il évoque craintes et désirs, désirs surtout — et en cela FREUD a eu raison, après beaucoup d'autres d'insister sur la réalisation des plus somptueux désirs... en rêve. Dans le rêve, ces désirs — et il faut bien reconnaître que la sexualité en dicte bon nombre — franchissent le seuil que la conscience vigile défendait au nom de l'honneur, de la raison, de la crainte, etc.

Dans le rêve, pour nous, la pensée devient errante parmi les innombrables images-souvenirs qui l'arrêtent, la fixent un instant, lui font évoquer d'autres lointaines images-souvenirs sur lesquelles elle se fixera, à l'aide desquelles elle se transformera à l'infini en même temps qu'elle se trouvera influencée, modifiée, par les perceptions sensorielles ou les sensations organiques internes (cénesthésiques).

M. le Dr THEVENOT rapproche le rêve du sommeil normal du rêve du sommeil anesthésique qui est surtout édifié avec les préoccupations dominantes du sujet. Le sexualisme freudien n'y tient qu'une bien petite place.

M. TASSET confirme cette « innocence » du rêve dans le sommeil provoqué.

M. le Dr CARRY attache une grande importance à l'influence de la position du dormeur sur la nature du rêve. Quelqu'un qui dort habituellement couché sur le côté droit, se met-il dans le décubitus dorsal au cours de son sommeil, il ne tarde pas à rêver qu'il vole en aéroplane, qu'il glisse dans l'atmosphère comme un oiseau.

M. PIDANGET s'explique mal ce qu'on pourrait appeler « les rêves de prévision ». Voici son cas personnel : Au Chemin des Dames, il venait d'être blessé. Réviant dans un lourd sommeil, il a parfaitement vu l'hôpital militaire d'Amiens, dont il n'avait jamais entendu parler, l'entrée de cet hôpital, sa grille de clôture, etc. Trois semaines après, il est évacué sur cet hôpital.

Il y arrive avec une forte sensation de *déjà vu* : c'était exactement son rêve fait antérieurement.

M. JOSSERAND partage tout à fait la conclusion de M. le D^r MAYET à savoir que notre psychologie française, si lumineuse, si nette, si claire, depuis Descartes jusqu'à Bergson, ne peut accepter sans contrôle, ni restrictions, la doctrine de Freud et tout ce qui, dans cette doctrine, a trait aux rêves et à leur interprétation.

Quel que soit le symbolisme dont on affuble les pensées qui se pressent dans le rêve, celui-ci reste conditionné par des éléments proches ou lointains qui n'ont rien de mystérieux et sont loin d'être constamment sous la dépendance d'une sexualité impérieuse, sans cesse présente.

M. NICOD a été surpris, après un sommeil très court, de la quantité de souvenirs infiniment nombreux qui s'étaient pressés dans un rêve de quelques minutes à peine de durée.

N'y aurait-il pas là un rapprochement possible avec le raccourci saisissant de leur vie *ou* par les agonisants peu avant le moment où ils perdent conscience ?

Le D^r THEVENOT pense que dans le rêve, les idées évoquées sans le frein de la conscience-vigile se succèdent parfois avec une invraisemblable rapidité.

Inversement, un dormeur passera la totalité de sa nuit à rêver qu'il fait un compte, qu'il déballe le contenu d'une caisse, qu'il traverse un gué — sans jamais y parvenir.

La conclusion est qu'en matière de psychologie normale et pathologique du rêve, il faut se montrer très éclectique, très sceptique et bien persuadé de notre quasi ignorance du mécanisme même du rêve.

SECTION BOTANIQUE

Séance du 26 Janvier

M. CHOISY présente un lichen recueilli sur écorce à Villette (Ain). *Caloplaca cerina* Th. Fr., lequel, quoique très commun, ne figure pas dans le *Catalogue des Lichens de France* de Harmand, sans doute par oubli. Ce lichen a été longtemps considéré comme variété du *C. pyracea* Th. Fr.

Les spores sont assez semblables dans les deux espèces : 10 à 15 μ de long., ovoïdales, polariloculaires, à loges très éloignées et très petites. *C. cerina* se distingue surtout par un rebord thallin de la couleur du thalle, alors que l'apothécie de *C. pyracea* possède un rebord concolore au disque, ou à peu près. En outre le cortex du thalle et particulièrement celui de l'excipule thallin de l'apothécie sont colorés en violet par K, alors que cette réaction est nulle dans *C. pyracea*.

Ces caractères s'approprient assez à *C. fusco-atra* Harmand (Nyl.), mais cette dernière espèce est exclusivement calcicole.

M. CHOISY présente en outre quelques espèces de *Lecanora* du groupe *subfusca* assez faciles à confondre : *L. albella*, *L. angulosa* type, f. *cinerella*, f. *nequiens* et enfin un spécimen de *Lecanora subfusca* parasité par *Pharacidia epicymotia* Winter.

M. THIÉBAUT donne quelques renseignements sur la flore de la zone subalpine aux environs de Termignon ; il signale notamment la présence, dans une prairie fortement inclinée, à l'altitude de 1.800 mètres environ, du *Dra-cocephalum Ruyschiana* L.